

> Jean-Claude BRIENS (par Internet)

Aménagements ostréicoles-propositions suite aux problèmes soulevés en 2019 sur la zone Kerat-Tour Vincent à Arradon.

Tout en soulignant que les plaisanciers on pu faire valoir leur point de vue dans ce cas précis via leur participation à la Commission Nautique Locale (CNL)...je constate personnellement (vision de plaisancier mais aussi de riverain) que le traitement des demandes de changement de mode d'exploitation (passage en élevage sur tables dans ce cas précis) n'est pas satisfaisant.

Dans la mesure où un projet conchylicole est soumis à enquête publique, une **publicité suffisante** de l'enquête devrait être faite, pas un simple accrochage d'une liasse de documents en Mairie.**Le projet devrait comporter un minimum d'informations sur son contenu et son impact potentiel...**S'il y a création de bassin par exemple comme annoncé à Arradon...quelle utilisation future de ce bassin ???..quelles conséquences en matière de sécurité...sur les écosystèmes... sur le paysage...Quelles nuisances d'engins, camions...???

D'autre part l'examen de modifications des modes d'élevage ou de créations, parc par parc, n'est pas acceptable. Un projet global d'aménagement pour l'ensemble de la zone allant de Kerat à Kerbilouet aurait été indispensable. Il aurait permis de mieux concilier l'ensemble des intérêts en jeu : économie, sécurité des plaisanciers, environnement et préservation des écosystèmes, paysages...

D'où ma proposition de **préconiser ,dans le cadre du SMVM, des projets d'aménagements ostréicoles (globaux) par zones** en intégrant l'impact et les conséquences de l'aménagement vis à vis de l'ensemble des intérêts en jeu (prenant aussi en compte...les autorisations données..les abandons d'exploitation...).

Jean-Claude Briens

Arradon.

